

Introduction

Cet ouvrage examine ce que disent des femmes la langue et la culture populaire² créoles. La culture populaire se comprend, ici, à travers les formes d'expression essentiellement orales qui se sont développées au cours de l'histoire. Elle est composée de chansons anciennes ou contemporaines telle la chanson « Angela » de Supra Crew qui a connu un vif succès en 2000. Parmi les autres éléments de cette culture interviennent les croyances telles que la religion, la magie et les superstitions. La culture, c'est aussi comment on vit, comment on mange, comment on est relié à l'histoire. L'image de femmes multiples, créoles, négresses, blanches ou indiennes, vierge, mère ou grand-mère, nous est fournie par les textes de longueur variable que nous avons explorés. De ces textes émergent des figures féminines qui pourraient être perçues comme des femmes de la vie réelle. Cela n'est pas étonnant car ces textes fonctionnent comme des miroirs de la société et servent de véhicule aux valeurs morales ou immorales auxquelles chacun peut adhérer ou non. La croyance en ces valeurs, en leur permanence ou en leur évanescence, peut servir à la justification des conduites et des comportements des hommes envers les femmes et vice versa. C'est le fait d'adhérer à ces valeurs et de croire que les femmes sont comme on le dit, qui constitue une arme puissante pouvant servir à leur discrimination et à leur aliénation. De notre point de vue, la culture populaire et la langue, telles que définies précédemment, servent principalement de véhicule idéologique³. Et, la puissance de l'idéologie consiste en la manière dont elle agit subrepticement et dans la façon dont elle est utilisée à des fins de manipulation.

Cette idéologie, conservée dans des textes oraux rassemblés dans des recueils, ne représente que la trace d'événements passés et ne constitue en l'état qu'un musée à visiter. Un musée de la langue, mais aussi des mentalités et des idéologies fondées sur des valeurs morales, sociales ou esthétiques. C'est seulement dans l'oralité, quand les mots entrent en acte, qu'ils agissent en produisant un effet de répulsion ou bien un effet d'attraction. Prendre

2 Selon la définition du *Petit Robert* (1985), « populaire » se rapporte à ce qui est « propre au peuple, croyance, traditions populaires » et du point de vue linguistique, « langage populaire » à ce qui est « créé, employé par le peuple et n'est guère en usage dans la bourgeoisie et parmi les gens cultivés ».

3 Selon Pierre Guiraud (1971, pp. 112-114), « toute culture est un code ou plutôt un ensemble de codes. L'idéologie n'est rien d'autre que le code qui sous-tend et intègre les autres [...] (L'idéologie est) un langage, c'est-à-dire un code, une grille appliquée sur la réalité ».

conscience de son héritage culturel, c'est sans doute la meilleure voie pour l'émancipation des femmes et l'amélioration de leurs rapports avec les hommes. L'étude des formes populaires nous semble intéressante pour la compréhension des règles tacites qui régissent notre existence. Ces valeurs agissent sur notre inconscient collectif et constituent du même coup un ensemble d'opinions « toxiques » qui justifient la différenciation sexuelle et légitiment le traitement différentiel qui est fait aux femmes en particulier. Le poids de cette tradition, compris comme un ensemble d'habitudes intériorisées, de conditionnements ou de préjugés, est d'autant plus efficace qu'il ne « saute pas aux yeux » et intervient de façon insidieuse.

Pour appréhender cette étude, nous avons choisi de l'intégrer dans une vision plus universelle que locale. Car la distinction des sexes est une préoccupation qui a traversé toutes les sociétés, celle-ci étant fondée d'une part sur le partage des femmes « comme alternative à la guerre » selon le célèbre anthropologue Lévi-Strauss, et d'autre part sur le « contrôle des naissances » selon la fameuse ethnologue Françoise Héritier. La binarité qui partage le monde en chaud/froid, pur/impur, haut/bas et mâle/femelle a amené les sociétés à bâtir des différenciations afin de mieux appréhender le monde qui les entoure. Cependant, ces différenciations se sont réalisées souvent au détriment des femmes, au travers d'une solidarité masculine s'exprimant à travers une relation domination/subordination, laquelle a donné naissance à la floraison de mots et de jeux de langage à connotations péjoratives servant à les désigner. L'étude des mots de la langue créole, de la littérature orale et des croyances nous a conduite à montrer comment le féminin est construit linguistiquement, historiquement et en relation au masculin.

Le titre de ce livre, *Lang a fanm*, reprend la première partie du proverbe créole selon lequel *Lang a fanm sé balyé lari*, « Langue de femmes est balai de rue » : les femmes sont censées ramasser toutes les paroles qui traînent dans la rue, potins, cancans, racontars, pour les colporter vers d'autres oreilles. Eh bien, oublions ce que ce propos a de machiste et reprenons-le à notre compte afin de ramasser ce que la culture orale dit des femmes.

Afin de mieux comprendre pourquoi certains clichés sur les femmes sont véhiculés dans la langue et la culture populaire des sociétés antillaises, nous dessinerons d'abord ses contours socio-historiques en prenant appui sur deux périodes fortement symboliques, la période de l'esclavage et de l'assimilation. Ensuite nous montrerons la prégnance de la religion chrétienne aux Antilles françaises au travers les images des femmes mythiques telles qu'Eve et la Sainte Vierge. Puis, du point de vue de la langue, nous esquisserons la question du féminin en créole. Nous n'aborderons pas la question de la différence entre le langage des femmes et celui des hommes, qui suppose des différences linguistiques repérables tant dans la forme que dans le contenu. Quant à la langue des femmes, s'il y en a une, elle implique l'existence d'une langue des hommes, donc l'existence de deux groupes sociaux et linguistiques distincts. Le cas le plus représentatif de langue de femmes, dans la région géographique qui nous intéresse, concerne les femmes arawaks, les

premières ayant peuplé les Antilles, découvertes par Christophe Colomb. Ces femmes, butins de guerre des Caraïbes, auraient conservé leur langue et l'auraient transmise à leur fille, tandis que leur fils évoluant avec la gent masculine auraient adopté la langue de leur père⁴. La problématique de l'image des femmes dans la littérature antillaise écrite ou bien des femmes écrivaines ne sera pas non plus envisagée. Pour cela, nous vous renvoyons à quelques auteurs contemporains qui en ont déjà beaucoup parlé : Maryse Condé, Gisèle Pineau, Simone Schwarz-Bart, feu Dany Bébel-Gisler, Tony Delsham, Ernest Pépin, Raphaël Confiant pour ne citer qu'eux.

Ainsi, nous parlerons uniquement du genre grammatical, de la littérature orale – les proverbes, les devinettes, les contes et les légendes – des chansons populaires et des croyances. Véronique Corinus, qui apporte sa contribution à cet ouvrage, explore la femme dans les contes et légendes antillais.

Fanm antan lontan, fanm jodi⁵

Les femmes antillaises sont à la fois ancrées dans le passé et propulsées vers la modernité. Elles sont tiraillées entre les valeurs d'antan et les apports de la société actuelle. Les Antilles françaises, passant de statut de colonie à celui de département français, ont fait entrer les hommes et les femmes dans la période dite assimilationniste. Les rapports qui se sont développés avec la métropole font des Antillaises des femmes tout à fait comparables aux femmes françaises du point de vue de leur citoyenneté. Depuis, les femmes *poto mitan* « pilier central de la maisonnée » s'émancipent à grandes enjambées sans avoir véritablement pris conscience de leur pouvoir, car « complices » de leur situation de subordonnées au sein du couple, elles se sentent dévalorisées, infériorisées, même si par ailleurs elles s'enorgueillissent de leurs prouesses éducatives et économiques. En effet, comme le souligne Bourdieu, « toute domination symbolique suppose de la part de ceux qui la subissent une forme de complicité qui n'est ni soumission passive à une contrainte extérieure, ni adhésion libre à des valeurs⁶ ». En réalité, elles ne « consentent » pas à leur subordination mais « cèdent⁷ » au poids des représentations concernant les rôles de chacun des deux sexes. Les femmes antillaises sont résignées comme si leur passé les happait, ce passé lié à l'esclavage où elles n'étaient qu'instrument au service des hommes. Vendues, arrachées à leurs terres d'Afrique, souillées dans les bateaux négriers, elles sont d'abord violées par les marins, puis par leurs maîtres. Certaines ont pour

4 *Dictionnaire caraïbe-français*, Révérend Père Raymond Breton, (1665), Karthala/IRD, 1999.

5 « Femmes d'antan, femmes d'aujourd'hui ».

6 P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, 1991, p. 77.

7 N-C. Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » in *L'anatomie politique. Catégorisation et idéologie du sexe*, Côté-femmes, 1991. (1^{re} éd. 1985).